

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE433

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 3, substituer au mot :

« celle »,

les mots :

« la garantie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.